



### Les Epl, des outils pour mettre en œuvre vos projets de mandat !

Pour les nouveaux élus, le mandat qui s'ouvre est à la fois un challenge tant les enjeux sont nombreux, mais aussi une opportunité pour mettre en œuvre les projets qui ont été validés par les électeurs.

En Occitanie, les collectivités peuvent compter sur la mobilisation des 131 Sem, Spl et SemOp présentes sur tous les territoires, urbains et ruraux, en montagne comme sur le littoral.

Depuis le début de la crise sanitaire, ces entreprises ont fait la preuve de leur résilience et de leur capacité d'adaptation, et elles sont à même d'apporter des réponses globales et sur-mesure aux élus qui ont besoin d'opérateurs agiles pour déployer leurs politiques publiques dans des secteurs aussi divers que le tourisme, les services à la personne, les transports ou encore la culture.

Ces Epl ont su saisir les opportunités du plan de relance, adapter leur actionnariat aux évolutions engagées par les lois de décentralisation récentes, et explorer de nouveaux champs d'activités, notamment à travers la constitution de filiales mais aussi de « groupes Epl », Sem et Spl évoluant en synergie au bénéfice de leurs actionnaires.

Les Epl d'Occitanie sont aussi en pointe en matière de transition écologique, avec une montée en puissance des secteurs de la production d'énergie et de l'économie circulaire.

Enfin, l'Occitanie, c'est un formidable laboratoire d'expérimentations, qui préfigure ce que pourrait être la France de demain. On retrouve ainsi la plus grande Sem de services à la personne, la première SemOp portuaire, la première Spl aéroportuaire, une Compagnie des Pyrénées qui fourmille d'ambitions...

À l'évidence, les élus peuvent compter sur les Epl pour porter leurs projets ! »

#### Didier Aldebert

Président du Conseil des Fédérations régionales de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales

Président de la Fédération des Epl Occitanie

Maire de Vinassan

Président-Directeur général de la Sem Alenis

**5 393** emplois directs

26 % des Epl ont eu l'intention d'augmenter leurs effectifs en 2021  
et 27 % à l'horizon 2022

**36**

Epl créées depuis 2014

17 projets de création d'Epl

**29**

filiales de Sem

diversification

**62 %**

des Epl sont engagées dans une stratégie de développement d'activités complémentaires

**131**  
Epl en activité

dont 84 Sem  
40 Spl  
7 SemOp

**282 M€**

capital social

**711 M€**

chiffre d'affaires 2020

-11,7 % par rapport à 2019  
54 % des Epl envisagent un volume d'activité supérieur en 2021  
et 58 % à l'horizon 2022

logement

**4 675**

logements gérés

## Sem, Spl et SemOp se sont adaptées à la diversité des territoires occitans

Depuis la création de la Compagnie d'aménagement du Bas-Rhône et du Languedoc, désormais BRL, en 1955, les élus d'Occitanie ont toujours su se saisir des opportunités offertes par les Entreprises publiques locales (Epl) pour la gestion des services publics dans la région. S'appuyant sur un maillage ancien – 41 Epl existantes ont été fondées avant 1992 –, l'économie mixte locale occitane connaît une croissance continue qui lui permet aujourd'hui d'irriguer la quasi-totalité des territoires. Au 1<sup>er</sup> juin 2021, 131 Epl étaient recensées dans les 13 départements occitans, dont 84 Sociétés d'économie mixte (Sem), 40 Sociétés publiques locales (Spl) et 7 Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp).

En dépit du contexte économique marqué par la crise sanitaire, les Epl régionales ont confirmé leur vitalité en 2020, en générant plus de 700 millions d'euros de chiffre

d'affaires et en employant près de 5 400 personnes. Surtout touché par la fin des cycles électoraux et la pause dans les mises en chantier qui en résulte, le domaine de l'aménagement – qui produit 40 % du chiffre d'affaires des Epl de la région – a été sujet à un ralentissement sensible de son activité durant l'année.

Dans une aire marquée par de fortes disparités entre l'arc méditerranéen, l'étoile toulousaine, le massif des Pyrénées et les plateaux et contreforts du Massif central, les Epl continuent de faire preuve d'agilité pour s'adapter aux particularismes locaux. Si elles permettent d'établir un lien entre deux espaces récemment unis, sous le patronage de l'institution régionale, les Sem, les Spl et les SemOp offrent de nombreuses solutions aux enjeux d'aménagement, de développement durable, de démographie et d'attractivité touristique du territoire.